

KATHEDRAL MIN 4mm

Description

KATHEDRAL MIN 4 mm est un vitrage de la gamme DECORGLASS. DECORGLASS est une gamme de vitrages transparents et colorés avec un dessin en relief, obtenus en roulant la masse de verre chaude entre 2 cylindres, dont 1 ou 2 cylindres sont gravés d'un motif. KATHEDRAL MIN 4 mm est un verre avec un relief doucement martelé.



Propriétés de KATHEDRAL MIN 4mm

Epaisseur /mm	Tl %	Rle & Rli %	Tuv %	Te %	REe & REi %	g	Ug W/m ² .K	Rw (C;Ctr) dB
4								30 (-2,-2)

Tl = Transmission lumineuse; Rle = Réflexion lumineuse extérieure; Rli = Réflexion lumineuse intérieure; Tuv = Transmission UV; Te = Transmission énergétique; REe = Réflexion énergétique extérieure; REi = Réflexion énergétique intérieure; g = facteur solaire; Ug = facteur d'isolation; Rw = réduction de bruit directe;

Essai au pendule suivant la NBN EN 12600	performance non déterminée
Classe antieffraction suivant la NBN EN 356	performance non déterminée
Poids	10kg/m ²
Résistance aux variations brutales de température et aux températures différentielles	40°K
Emissivité	0,89
Réaction au feu	A1

Autres caractéristiques

KATHEDRAL MIN 4 mm est conforme à la norme NBN EN 572-5.

KATHEDRAL MIN 4 mm porte le marquage CE. Les performances du produit KATHEDRAL MIN sont enregistrées conformément à la norme EN 572-9 avec le numéro DOP M101243 (clair); M102138 (jaune).

doivent être spécifiés, transportés, stockés, entretenus et installés conformément aux directives de la TV 221 du WTCB "Placement des vitrages dans les sceaux de fenêtre" et de la TV 242 Bâtiments spéciaux en verre, applications structurelles (+ corrections de février 2015). et conformément aux instructions spécifiques d'installation et de maintenance du fabricant.

KATHEDRAL MIN sera appliqué conformément à la NBN S 23-002: 2007 et à ses addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016).

L'épaisseur du verre doit être définie selon la méthode de calcul de la norme NBN S 23-002-2: 2016.

KATHEDRAL MIN dispose d'une déclaration environnementale de produit (EPD), établie sur la base d'une analyse complète du cycle de vie (ACV), conformément aux normes internationales ISO.